

Appel à contributions

**État de la recherche européenne sur la néologie :
problèmes théoriques et terminologiques**

1^{er} juillet 2020

En 2021, la revue *Neologica* fêtera son 15^e anniversaire. Le moment est donc venu de dresser un bilan critique des études menées dans le domaine de la néologie et d'esquisser de nouvelles pistes de réflexion. Ce numéro a pour objectif de rendre compte des acquis théoriques ainsi que des difficultés qui freinent actuellement le développement de ce champ de recherche. Les principaux défis concernent la délimitation de son objet, de ses concepts fondamentaux et de ses méthodes d'analyse.

Les contributions pourront ainsi s'inscrire dans l'un des axes thématiques suivants (liste non exhaustive) :

- Terminologie :
 - Quels sont aujourd'hui les principaux usages des termes « **néologie** » et « **néologisme** » et à quelles « écoles théoriques » et/ou traditions (allemande, espagnole, française, etc.) sont-ils rattachés ? Quelles sont les conséquences de ces choix terminologiques sur la conception de ce qu'on appelle « **néologie sémantique** » (Gérard/Kabatek 2012) et « **néologicit ** » ?
 - La polysémie et les concurrences terminologiques concernent de nombreux autres secteurs de la néologie. Ainsi, comment préciser le terme d'« **hapax** », issu de la philologie, mais devenu polysémique ? Est-il concurrent du terme « **occasionalisme** » ? Et qu'en est-il de l'usage précis du terme de « **création** », en lien avec les termes plus traditionnels « **formation des mots** » ou « **innovation lexicale** » (Coseriu 1978) ?
 - Au-delà de ces constats sur l'usage terminologique actuel, quelles pistes peuvent être envisagées pour résoudre ces difficultés et éviter ainsi une sorte d'éclatement terminologique au sein de ce champ de recherche ? La comparaison avec les termes et les cadres théoriques en usage dans différents pays peut sans doute s'avérer fructueuse.
- Modèles théoriques :
 - **Classification ou typologie des néologismes** : il existe différentes classifications des procédés de l'innovation lexicale (Pruvost/Sablairolles [2003] 4^e éd. 2019, Cabré 2009, Gévaudan/Koch 2010, Sablairolles 2019, etc.). Qu'est-ce qui distingue ces différentes conceptions et qu'en est-il de leur compatibilité ? Peut-on imaginer une classification des procédés néologènes qui tire parti des éclairages de chacune ?

¹ La revue internationale *Neologica* (un numéro par an, éd. Classiques Garnier) publie des articles et des informations relatifs à la néologie, en général ou dans telle ou telle langue. Outre une bibliographie de la néologie, des comptes rendus et une section « actualité de la néologie » (colloques, journées d'étude, mémoires, thèses, etc.), chaque numéro comprend une partie thématique et une partie varia.

- **Modèles de la diffusion lexicale** : comment les modèles actuels conçoivent-ils les *parcours* de diffusion sociale des néologismes (termes spécialisés y compris) et comment expliquent-ils les cas de diffusion *rapide/lente* (notamment observés par les analyses terminologiques ; Humbley 2018), les cas de diffusion *large/restreinte* (à un unique genre discursif par exemple) et finalement les innombrables *absences* de diffusion ? Comment prennent-ils en compte l'**interaction** des nombreux contextes en jeu dans les phénomènes de diffusion lexicale, notamment des facteurs dits « sociopragmatiques » (modèle de Schmid 2015) ? Plus précisément, comment y sont intégrés les **réseaux sociaux** ainsi que les **genres discursifs** (modèle de Koch 2015) qui, on le sait, jouent un rôle fondamental dans l'activité communicationnelle humaine ? Comment ces modèles intègrent-ils l'action des **institutions** (académies, instituts, etc.) ou la pression des **groupes sociaux politisés** (féministes, animalistes, etc.) et le rôle des **locuteurs ordinaires**, dans la mesure où ce sont précisément leurs **jugements** qui *in fine* décident de la diffusion des néologismes ?
- **Fondements linguistiques** : considérant toutes les questions précédentes, sur quelles théories linguistiques et notamment sur quels **modèles du signe linguistique** (Blank 1997 et 2001, Rastier 2008) se fondent les conceptions allemande, anglaise, espagnole, française, italienne, etc. de la néologie ?

En suggérant cette série d'axes thématiques, nous entendons orienter un numéro qui est pensé comme un état de la question des problèmes actuels dans les études néologiques en Allemagne, Angleterre, France, Espagne, Italie, etc. Il s'agira dès lors de poser les bases d'une fédération des conceptions disparates peuplant ce champ de recherche.

Les propositions de contributions, qui feront l'objet d'une expertise en double aveugle, seront adressées à Vincent Balnat (balnat@unistra.fr) et Christophe Gérard (christophegerard@unistra.fr).

Les articles comptent entre **25 000** et **40 000** caractères (**espaces comprises**). Les propositions doivent être accompagnées d'un résumé en français et en anglais (500 caractères maximum). Les langues de rédaction sont le français, l'anglais et l'espagnol.

Bibliographie :

BLANK Andreas (1997) : *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel der romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer.

BLANK Andreas (2001) : *Einführung in die lexikalische Semantik für Romanisten*, Tübingen, Niemeyer.

CABRÉ Maria Teresa (2009) : « La classificació dels neologismes: una tasca complexa », in M. T. Cabré, R. Estopà (éds.), *Les paraules noves: criteris per detectar i mesurar els neologismes*, Vic, Barcelona, Eumo Editorial, Universitat Pompeu Fabra, p. 11–37.

COSERIU Eugenio (1978) : *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid Gredos, Biblioteca románica hispánica, II, 193.

GÉRARD Christophe et Johannes KABATEK (2012) : « Introduction : la néologie sémantique en questions », *Cahiers de lexicologie*, n°100, Paris, Garnier, p. 11-36.

GÉRARD Christophe (2018) : « Le contexte : méconnu célèbre des études de néologie », in D. Bernhard *et al.* (éds.), *La néologie en contexte. Cultures, situations, textes*, Limoges, Lambert-Lucas.

GÉRARD Christophe (2019) : « Linguistique des genres : objet et méthode », *Linx* [En ligne], 78, mis en ligne le 30 juin 2019, consulté le 16 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/3030>

GÉVAUDAN Paul et Peter KOCH (2010) : « Sémantique cognitive et changement lexical », in J. François (éd.), *Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive (Mémoires de la Société de Linguistique de Paris 18)*, Louvain, p. 103–144.

HUMBLEY John (2018) : *La néologie terminologique*, coll. La lexicothèque, Limoges, Lambert Lucas.

KOCH Peter (2015) : « La structure générale du langage et le changement langagier », in C. Gérard et R. Missire (éds.), *E. Coseriu : réceptions contemporaines*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, p. 95-128.

PRUVOST Jean et Jean-François SABLAYROLLES ([2003] 4^e éd. 2019) : *Les néologismes*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? ».

RASTIER François (2008) : « La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique », *Actes Sémiotiques* [En ligne], 111, 2008, consulté le 16/10/2019, URL : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/1640>

SABLAYROLLES Jean-François (à par., 2019) : *Comprendre la néologie, conceptions, analyses, emplois*, coll. La Lexicothèque, Limoges, Lambert Lucas.

SCHMID Hans-Jörg (2015) : « A blueprint of the entrenchment and conventionalization model », *Yearbook of the German Cognitive Linguistics Association*, 3/1, p. 1-27.

TALLARICO Giovanni, Christine JACQUET-PFAU et John HUMBLEY (à par., 2020) : *Nouveaux horizons pour la néologie du français. Hommage à Jean-François Sablayrolles*, La Lexicothèque, Limoges, Lambert Lucas.

Consignes pour la rédaction d'articles pour *Neologica*

- Fichier word en .doc, docx ou .rtf, en Times New Roman 12, interligne : continu, et en 9 pour les notes infrapaginales. Les longues citations sont en 10 et mises en retrait d'1cm à gauche et à droite, entre deux lignes blanches.
- Éviter toute mise en forme automatique (pas de feuille de style, pas de puces, de majuscules automatiques, etc.)
- Le texte doit être justifié.
- Pas de mise en forme automatique (surtout pas de feuille de style : texte « au kilomètre », y compris pour les titres, en respectant les normes suivantes) :

1. gras

1.1. *gras et italiques*

1.1.1. *italiques*

1.1.1.1. (ni gras ni italiques)

- Opérer un retrait de 0,8 cm en début de chaque paragraphe (sauf si c'est le commentaire d'une citation qui précède immédiatement).
- Majuscules accentuées : À, É, Ê, etc.
- Guillemets « français » avec espaces insécables (pour les textes ou parties de textes en français) et guillemets “anglais doubles” à l'intérieur d'un passage déjà entre guillemets.
- Italiques pour les emplois métalinguistiques et les mots d'origine étrangère.
- Références avec le nom de l'auteur, suivi de l'année, et de la pagination après deux points (le détail des informations est donné dans la bibliographie finale, et pas en note).
- Bibliographie : NOM (en petites capitales sauf l'initiale) Prénom (année), « titre article », *titre ouvrage*, éd. (singulier) ou éd. (pluriel) pour les éditeurs, ville, maison d'édition, p. 1-9. Pour chaque référence, la 1^e ligne est alignée à gauche et les suivantes décalées à droite (commande 1^e ligne différente).
- Notes de bas de page en numérotation continue pour l'article.
- Éviter les soulignements et le gras (dans la mesure du possible).
- Longueur des articles : entre 25 000 et 40 000 caractères tout compris (espaces et notes, mais sans les résumés).
- Fournir un résumé en français de 500 caractères maximum, à la fin de l'article, et des mots-clés en français (5 au maximum).
- Fournir un résumé en anglais (500 caractères maximum) et des mots-clés en anglais (5 au maximum) en fin d'article après la bibliographie (tous sont ensuite rassemblés en fin de volume).
- Après acceptation de l'article, qui doit être un original, les illustrations doivent être fournies, en plus du texte, en format vectoriel (.ai ou .eps). Si cela n'est pas possible, privilégier le PNG pour les tracés avec une résolution d'un minimum de 150 DPI (600 DPI étant la résolution optimale pour ce type de fichier). Pour les autres images, privilégier le format tif, ou à défaut jpeg avec une résolution d'un minimum de 150 DPI (300 DPI étant la résolution optimale), en veillant à ce qu'elles ne fassent pas plus de 11 cm de large (sur 17cm maximum).
- Fournir l'adresse postale en plus de l'adresse électronique (demandées par l'éditeur).
- En cas d'utilisation d'une police spéciale, la fournir ou tout au moins la signaler et fournir un document PDF de l'article pour pouvoir reproduire à l'identique, même avec une autre police.